

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE L'ENTITÉ D'ESTAIMPUIS

Année scolaire 2023-2024 : année du 20<sup>e</sup> anniversaire !



## Règlement d'ordre intérieur



### BREVE PRESENTATION

L'**extrascolaire** d'Estaimpuis est un ensemble. Il dispose d'une maison principale Estaimp'Arc-en-Ciel, située au 10 grand Place à Estaimpuis ; d'une antenne BIS au sein de l'école communale de Leers-Nord et de 3 autres implantations dans les écoles communales de Néchin, Evregnies et Estaimbourg. Le tout est agréé et reconnu par l'ONE et fait partie du Programme de Coordination Locale de l'Enfance. L'organisation est propre et indépendante aux écoles. La maison **Estaimp' Arc-en-Ciel** (Estaimpuis) est, quant à elle, également agréée en qualité de **centre de vacances**. La coordinatrice et responsable de projet est **Mme Sandrine De Paemelaere**.


### OUVERTURE

Nos extrascolaires sont ouverts **du lundi au vendredi**. Les horaires d'ouverture dépendent de chaque établissement où se situe l'accueil.

- **Le soir en semaine** : Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis) accueille les enfants des écoles suivantes :
  - Estaimpuis
  - Evregnies
  - Estaimbourg

Tandis qu'Arc-en-Ciel BIS (Leers-Nord) accueille les enfants des écoles de :

- Néchin
  - Leers-Nord
- **Le mercredi après-midi & durant les vacances scolaires** : tous les enfants sont centralisés à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis).

 Nous prenons nos congés annuels du 25 décembre 2023 au 1 janvier 2024 inclus & du 8 juillet au 6 août 2024 inclus ! Retrouvez notre calendrier sur notre site : [atlestaimpuis.jimdofree.com](http://atlestaimpuis.jimdofree.com) ! 😊

Périodes		Estaimp'Arc-en-Ciel Estaimpuis	Arc-en-Ciel BIS Leers-Nord	Estaimbourg	Néchin	Evregnies
En semaine	Matin	6h00 à 7h45	7h00-8h15	7h00-8h15	7h00-8h15	7h00-8h00
	Soir	16h15 à 19h00	16h00 à 19h00 lu, ma, je 15h00 à 19h00 vendredi	16h00 à 17h00 lu, ma, je 15h00 à 17h00 vendredi	15h45 à 17h00	15h45-17h00
Journée pédagogique		6h00-19h00	7h00-19h00 les JP de l'école de Leers-Nord uniquement !	Pas d'accueil ! Centralisation des enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)		
Mercredi récréatif		12h00-19h00	Pas d'accueil ! Centralisation de tous les enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)			
Vacances scolaires		6h00-19h00	Pas d'accueil ! Centralisation de tous les enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)			

## PUBLIC

---

L'accueil extrascolaire est organisé pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans maximum, scolarisés sur Estaimpuis. Le centre de vacances s'adresse également aux enfants domiciliés dans l'entité ! Chaque enfant doit **être, préalablement, inscrit !** (Voir modalités d'inscription ci-dessous).



Conformément à notre projet d'intégration, nous accueillons, également, un maximum de 6 enfants de l'école spécialisée de la Goélette, en concertation avec l'établissement !

## INSCRIPTION : 1e entretien OBLIGATOIRE avant l'entrée de l'enfant !

---

Pour toute première inscription à Estaimp'Arc-en-Ciel & Arc-en-Ciel BIS, il vous sera demandé de prendre rendez-vous avec Mme Sandrine. L'entretien sera alors fixé en vue de prendre connaissance des formalités et de se familiariser avec les lieux. Le dossier d'entrée sera alors transmis. Vous devrez y joindre une attestation de vaccinations ainsi que 2 vignettes de mutuelle (ou copie de la carte vitale pour les français) et **le transmettre à l'accueil uniquement**. Il ne faudra pas renouveler son inscription les années futures. Toutefois, tout changement de coordonnées, situation familiale, professionnelle... devra être communiqué dans une nouvelle fiche. Pour l'inscription aux accueils d'Evregnies, Estaimbourg et Néchin, l'entretien n'est pas nécessaire. Seul le document est à compléter.

Des permanences pour la nouvelle rentrée scolaire sont prévues **en juin - fin août & début septembre !**

## RESERVATION POUR LES VACANCES : formulaire à compléter à chaque période de vacances !

---

Les réservations pour les vacances scolaires se prennent à **la semaine complète !**

Le calendrier des vacances et des périodes d'inscription sera disponible sur notre site, aux valves de chacun de nos accueils et en libre-service. Il ne sera pas distribué. Des rappels seront également, publiés sur notre profil Facebook.

Vous devrez vous procurer le formulaire vous-même. Il sera disponible auprès des accueillant(e)s en version papier et téléchargeable sur notre site : [atlestaimpuis.jimdofree.com](http://atlestaimpuis.jimdofree.com). **Les principales modalités y seront rappelées**. L'inscription de votre enfant vous sera confirmée une première fois par mail, **sous réserve de places disponibles !**

Une fois ce mail reçu, votre session sur Quick School sera ouverte. Vous devrez valider vous-même votre réservation **à la date limite indiquée au plus tard !**

### Comment valider votre réservation ?

- ✓ Ouvrir l'onglet « activités » dans votre application QS.
- ✓ Sélectionner la période.
- ✓ Cocher l'ensemble des jours de la semaine. Dans le cas contraire, votre réservation ne sera pas terminée et donc pas traitée !



*Nous rappelons que pour toute réservation, votre encours (€) devra être suffisant !*

## RESERVATION POUR LES JOURNEES PEDAGOGIQUES : places limitées !

---

Il va de votre responsabilité de prendre connaissance du calendrier scolaire de votre enfant. Nous en ferons un bref rappel sur notre site et notre profil Facebook.

Les réservations des journées pédagogiques devront se faire **uniquement via Quick School** au plus tard **7 jours ouvrables avant la date**. Attention, nos autres extrascolaires fonctionnant normalement, ces journées sont limitées en nombre ! L'accueil ouvrira à partir de 6 enfants min. jusqu'à 48 enfants max. !



*Comme pour les vacances, nous vous rappelons que votre encours (€) devra être suffisant !*

## PROJET D'ACCUEIL : distinction entre extrascolaire et centre de vacances !

---

Tout **extrascolaire** a pour mission de « compléter » la journée d'école. Il n'y a, donc, pas d'interruption entre la journée d'école et la journée d'accueil. **Notre priorité reste avant tout, le bien-être des enfants.** On ne parle plus de « garderie » mais bel et bien, d'**ACCUEIL**. Tout **centre de vacances** a pour mission de favoriser la vie ensemble et l'esprit vacances. Vous retrouverez nos projets dans leur intégralité sur notre site : [atlestaimpuis.jimdofree.com](http://atlestaimpuis.jimdofree.com)

## ENCADREMENT

---

Les enfants sont placés sous la responsabilité de personnes compétentes et qualifiées : accueillant(e)s, éducateurs, puéricultrices, aide-maternelles, agents d'éducation...

## REPARTITION DES GROUPES


---

- **Dans nos accueils centralisés (Arc-en-Ciel & Arc-en-Ciel BIS) :** les enfants sont répartis selon leur âge. Chaque groupe dispose de son propre environnement.
- **Dans nos accueils d'Evregnies, Néchin et Estaimbourg :** les enfants sont regroupés.

## REGLES DE VIE

---

L'extrascolaire et le centre de vacances sont des lieux « récréatifs » pour les enfants. La notion du « temps libre » y est omniprésente. Les enfants ont le choix : des activités, des jeux... & la liberté d'occuper leur temps en toute autonomie. Nos accueils n'en demeurent pas moins des lieux avec des règles, des limites & des rituels, comme dans toute autre collectivité. En cas de « transgression », nous invitons l'enfant à se calmer & à y réfléchir. Nous en discutons avec les familles lorsque cela nous semble nécessaire. Les comportements positifs sont valorisés autant que possible ! 😊

 *En cas de comportement jugé « excessif » :* manque de respect, violence, harcèlement... La coordinatrice peut interpellé le PO. Des mesures radicales peuvent être prises selon les faits.

## PROJET D'ANIMATION

---

Nous proposons des projets d'animation aux enfants. Un thème par mois est choisi et sert de fil conducteur à l'ensemble de nos accueils. Le calendrier des thèmes est disponible sur notre site.

- **Le matin ou le soir :** chaque accueil organise sa propre petite routine. L'accueillant(e) peut proposer de petites activités manuelles, des ateliers créatifs, jeux de société, entreprendre la lecture d'une histoire... ou tout simplement de permettre à l'enfant de s'amuser librement.

 *Conformément au décret ATL, le suivi des devoirs n'est pas imposé en extrascolaire !*

- **Le mercredi :** nous reprenons les enfants directement à l'école. Une fois le temps de repas passé, place aux activités ! Psychomotricité & sieste pour les tout-petits, ateliers créatifs culinaires, ludothèque, piscine & animations sportives... Tout un programme !

 *Afin de ne pas perturber les activités, vous êtes tenus de venir chercher votre enfant, soit :*

- ✓ Après le temps de table : jusqu'à 13h30 maximum.
- ✓ Après le temps des animations récréatives : à partir de 16h00 !

- **Les vacances :** vous retrouverez le projet d'accueil propre au centre de vacances sur notre site. Nous transmettons les plannings d'animation par mail et via Facebook pour chaque période !

## ARRIVEE ET DEPART DES ENFANTS : QR CODE = OBLIGATOIRE pour tous les extrascolaires !

---

A chaque arrivée et chaque départ dans nos extrascolaires, vous devrez, impérativement, présenter le QR code de votre enfant aux accueillant(e)s. Vous retrouverez ce QR code sur votre application Quick School. Une première carte vous sera, également, distribuée gratuitement. Les suivantes seront payantes (2€) ! Ce QR code servira à comptabiliser, automatiquement, les heures de présence de votre enfant. Le matin, il vous sera demandé d'accompagner votre enfant et de vous **assurer** qu'il soit bien pris en charge par quelqu'un. On ne dépose pas un enfant à la grille ou sur le parking ! Le soir, Nous n'autorisons pas un enfant à rentrer seul au domicile, **quel que soit son âge & quelle que soit la distance** ! Toute personne amenée à venir chercher votre enfant devra être responsable ! Vous serez priés de nous en tenir informés ! Une photocopie de la carte d'identité vous sera réclamée.

## TEMPS DE REPAS

---

L'accueil veille autant que faire se peut, à l'équilibre alimentaire de votre enfant !

- **Le soir** : l'ensemble de nos accueils offrent le goûter à chaque enfant.
- **Le mercredi : repas complet uniquement** ! Vous devrez commander le repas de votre enfant sur Quick School, **au plus tard la veille (ouvrable !) avant 12h00** ! Les repas se déroulent en deux services, entre 12h00 et 13h30, au sein des réfectoires de l'école communale d'Estaimpuis. Tout enfant présent le mercredi midi devra partager le repas avec nous !



*Pour des raisons organisationnelles, les pique-niques de la maison ne sont pas autorisés le mercredi ! Nous réclamons votre vigilance en cas d'allergies ou de régime spécifique. Vous trouverez les menus ainsi que la liste des allergènes, sur notre site.*

- **En période de vacances** : la collation, **le repas complet** et le goûter sont prévus par nos soins. En cas de sorties financées par notre ASBL, nous vous demanderons de prévoir le pique-nique à emporter dans un sac isotherme ! Nous n'appliquons pas de réduction de tarif dans ce cas !
- **En conférence pédagogique** : la collation, **le pique-nique** et le goûter sont prévus par nos soins.

## SOINS - BOSSES & BOBOS

---

Vous serez tenus de nous informer des états de santé de votre enfant. Nous vous demandons la plus grande attention au moment de compléter la fiche médicale !



- **Par principe** : nous pouvons assurer le suivi d'un traitement **uniquement sur base d'une prescription originale d'un médecin** ! Tout médicament sera administré par la bouche et non sous forme de suppositoire. Nous ne pratiquons pas de soins infirmiers !



*Exception* : en cas de fièvre supérieure à 38.5°, nous serons **dans l'obligation** de délivrer du paracétamol, si vous ne savez pas vous présenter dans les 15 min. qui suivent notre appel !

- **En cas de malaise ou d'accident** qui survient à l'accueil, nous sommes en mesure d'effectuer les premiers soins et de soigner les petits bobos. Nous vous informerons en temps voulu. Les soins donnés sont transcrits au cahier de communication.
- **En cas de maladie contagieuse** ou d'état ne lui permettant pas de participer aux activités proposées, votre enfant devra rester à la maison.
- **En cas d'urgence** : notre priorité sera l'enfant ! Nous contacterons immédiatement l'hôpital le plus proche. Nous vous tiendrons informé dès que possible. Votre autorisation sera requise sur la fiche de santé. Sans accord de votre part, vous devrez être en mesure de vous présenter dans les **15 min. qui suivent** notre appel !

## L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE

---

Nous vous rappelons que l'apprentissage de la propreté se fait à la maison. Sachez qu'il est fréquent qu'un enfant soit propre à la maison et ne le soit pas encore à l'accueil. Son rythme est différent en groupe. Il faut le comprendre et le respecter. Il est donc souhaitable de lui laisser quelques couches et quelques affaires de rechange afin que son attention ne soit pas focalisée sur ses « urines » mais avant tout, sur les moments de plaisir de sa journée.

## DEPLACEMENTS : réservation sur Quick School !

---

Par principe, les transports extrascolaires sont, **exclusivement réservés aux enfants qui participent à nos accueils** et font partie intégrante de la prise en charge de votre enfant ! Les itinéraires relèvent de la responsabilité de l'ASBL « Le Progrès ».

- **Le soir** : les enfants de Néchin sont déposés à Arc-en-Ciel BIS (Leers-Nord) aux environs de 16h30-16h45. Les enfants d'Estaimbourg et Evregnies sont, quant à eux, déposés à Arc-en-Ciel (Estaimpuis) entre 17h00 et 17h15.
- **Le mercredi midi** : nos bus vont chercher les enfants à reprendre en fonction de la fin des cours, propre à chaque établissement. Les enfants de Leers-Nord sont repris les 1<sup>e</sup> et arrivent vers 11h40. Les enfants de Néchin, Evregnies et Estaimbourg viennent ensuite, entre 12h30 et 12h45.

### Comment réserver ?

- ✓ Vous devrez réserver le transport vers nos accueils centralisés sur Quick School, dans l'onglet « Bus extrascolaire soir » jusqu'au matin même, **9h30** au plus tard !
- ✓ Votre encours (€) doit être en positif sinon, pas de réservation possible !
- ✓ Le mercredi **midi**, la réservation du bus n'est pas nécessaire. La commande du repas étant suffisante pour nous !



*En cas d'oubli ou de changement de dernière minute, nous vous invitons à nous contacter au plus vite ! Dans le cas contraire, vous devrez vous organiser pour revenir chercher votre enfant vous-même l'accueil de son école pour 17h00 au plus tard, heure de fermeture !*

## ASSURANCE & EFFETS PERSONNELS

---

L'ensemble de l'extrascolaire est assuré auprès de la compagnie « **Ethias** ». Les assurances couvrent les accidents « **corporels** » des enfants durant leurs activités et sur le trajet qui mène à la structure. Les objets et jouets personnels, argent de poche, GSM... ne sont pas autorisés dans nos accueils. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

## DROIT A L'IMAGE

---

Vos enfants sont susceptibles d'être photographiés. Ces images peuvent apparaître notre site, notre profil Facebook et dans la presse locale. Votre accord est demandé sur la fiche d'inscription. Nous considérons l'absence de réponse comme consentie !

## RESPECT DES PERSONNES, DES ENFANTS & DES LIEUX

---

Vous serez tenus de respecter toutes les personnes présentes sur les lieux où se déroule l'accueil. Les litiges et le langage inadéquat n'ont pas leur place face aux enfants. En cas de souci, nous vous invitons à en faire part au bureau de Mme Sandrine. Toute personne, sous l'emprise de l'alcool, ne sera pas autorisée à reprendre un enfant ! Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte des bâtiments (cours et les jardins compris). Il est également interdit de stationner sur nos emplacements « BUS ». Le présent règlement est approuvé par le Collège Communal. Vous êtes tenus d'en prendre connaissance et de le respecter. En choisissant nos accueils, vous adhérez également à nos projets pédagogiques !

## PARTICIPATION FINANCIERE : ANNEE SCOLAIRE 23-24\*

Périodes		Coûts	Familles nombreuses
Tarif unique en semaine scolaire pour <u>tous</u> les accueils	Matin & soir	<b>0,33€</b> Le 1/4 d'heure entamé (soit 1,28€ l'heure)	<b>50% *</b> *A partir du 3 <sup>e</sup> enfant qui fréquente l'accueil
Tarif du mercredi à Estaimp'Arc-en-ciel	De 12h00 à 13h30	<b>3,76€</b> Prise en charge, déplacement & repas maternel	Pas de réduction sur les repas !
		<b>4.07€</b> Prise en charge, déplacement & repas primaire	
	De 13h30 à 19h00 (Uniquement pour les enfants ayant été repris dès la fin des cours !)	<b>5.12€</b> Après-midi récréative & goûter inclus	<b>50% *</b> *A partir du 3 <sup>e</sup> enfant qui fréquente l'accueil au même moment
Tarif des journées pédagogiques	A la journée complète!	<b>11,25 €</b> Collation, pique-nique & goûter inclus	<b>7,62€ *</b> *A partir du 3 <sup>e</sup> enfant qui fréquente l'accueil au même moment
Tarif des vacances scolaires	A la semaine complète uniquement !	<b>12,32€</b> la journée d'accueil, Collation, repas & goûter inclus	<b>8,20€ *</b> *A partir du 3 <sup>e</sup> enfant qui fréquente l'accueil au même moment

\*Attention : les tarifs subissent une indexation en début d'année scolaire !

### MODALITES DE PAIEMENT : Quick School !



Quick School Suite  
Flag 2000

- L'ASBL « Le PROGRES » est notre siège administratif. Elle se situe au 4 rue de Berne Leers-Nord. La coordinatrice est Mme **Delangre Chantal**. Nous délégons notre comptabilité et notre facturation à L'ASBL « IMPACT ».
- Le paiement de l'ensemble de nos services est traité via l'application QUICK SCHOOL, tout comme dans les établissements scolaires. Son usage est **OBLIGATOIRE !**
- Vous devrez télécharger l'application (version Suite) sur votre smartphone et entrer votre LOGIN & votre MOT DE PASSE. Ils vous seront envoyés par les gestionnaires, une fois l'inscription de votre enfant faite. Pour cela, votre adresse mail est indispensable !
- Vous devrez, ensuite, approvisionner votre encours sur le compte de l'ASBL « Le PROGRES » : **BE05 3631 6294 4175** - suivi de votre communication structurée. **Attention !** Votre versement ne sera visible que **dans les 72h00 minimum !** Vous devrez toujours veiller à ce que solde soit suffisant afin que vous puissiez réserver et que nous puissions prélever le coût de nos différents services (repas, conférences pédagogiques, vacances, heures extrascolaires...). Vous pourrez à tout moment consulter le montant restant de votre encours en cliquant sur le LOGO « **tirelire** ».



*Pour toute question, tout problème ou pour des factures séparées, vous devrez adresser un mail à l'adresse suivante : [leprogres@estaimpuis.be](mailto:leprogres@estaimpuis.be)*

\*Vous êtes tenus de prendre connaissance de l'intégralité du règlement Quick School.

## ATTESTATIONS

---

Les demandes d'intervention de mutuelle ou du FOREM devront nous être parvenues **dans le mois qui suit la période concernée, au plus tard**, en vue d'être complétées ! L'attestation de déductibilité fiscale sera délivrée via Quick School.

## PENALITES

---

- **Retards** : il vous sera demandé de respecter les horaires d'ouverture de chaque accueil. En cas de retard, vous serez tenu de prévenir le personnel de l'accueil par téléphone. Au-delà des heures d'ouverture (17h00 ou 19h00 selon les accueils), **des pénalités de 5€ par ¼ d'heure et par enfant**, vous seront automatiquement facturées ! Les retards répétitifs ne seront pas tolérés et seront traités par des mesures adéquates.
- **Absences (conférences et vacances)** : toute absence le jour même devra nous être signalée avant 8h15, faute de quoi nous nous verrons contraints de réserver la somme du repas ou du pique-nique. Seul un certificat médical au nom de l'enfant permettra une annulation et un remboursement !
- **Présentation du QR code** : en cas de non-présentation du QR code, l'application ne peut déterminer l'heure d'arrivée ou de départ de votre enfant. Vous serez alors facturé à partir de l'heure du commencement de l'accueil le matin ou jusqu'à l'heure de fin de l'accueil, le soir !
- **Réservation du repas du mercredi & du bus** : si vous avez oublié de commander le repas du mercredi ou d'annuler le bus via Quick School, une pénalité de 2€ vous sera d'office facturée.

## COMMENT NOUS JOINDRE ?

---

### Coordnatrice ATL d'Estaimpuis & responsable de projet :

Mme Sandrine De Paemelaere

0471/85.86.62 (en semaine jusque 19H00)

@mail : [estaimparcenciel@estaimpuis.be](mailto:estaimparcenciel@estaimpuis.be)

Site : [atlestaimpuis.jimdofree.com](http://atlestaimpuis.jimdofree.com)

Facebook : <http://www.facebook.com/estaimp.arcenciel>



*\*Pour tout ajout, merci de nous laisser un message sur Messenger, faute de quoi votre demande restera sans réponse !*

### Estaimp'Arc-en-Ciel :

10 Grand Place

7730 Estaimpuis

056/48.40.58 (pendant les heures d'ouverture)

### Estaimp'Arc-en-Ciel BIS :

22 Rue des Mésanges (au sein de l'école communale de Leers-Nord)

7730 Leers-Nord

0472/34.54.57

### Lignes directes des implantations en milieu scolaire :

- Accueil d'Estaimbourg : 0472/34.53.91
- Accueil d'Evregnies : 0472/34.53.83
- Accueil de Néchin : 0472/34.54.33

### Convoyeur BUS : 0455/14.50.24